

Circulaire n°35 du 8 septembre 2005

Aux : Présidents de Ligues

De : André GIRAUD

Copie : Bernard AMSALEM
Annie LAURENT
Christian ROGGEMANS
Jean GRACIA

OBJET : REPORT DEPOT DOSSIERS LABELLISATION CROSS-COUNTRY

Monsieur le Président, Cher Ami,

L'échéance relative à la réception, par la FFA, des dossiers de labellisation des Cross-country est reportée au 30 septembre 2005.

Vous êtes invités, a très largement diffuser ce cahier des charges, auprès des différents Clubs organisateurs de Cross-country de votre Ligue.

Le document complet est disponible sur le site Internet de la FFA : www.athle.com

Vous en souhaitant bonne réception et comptant sur votre étroite collaboration,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, Cher Ami, à l'assurance de mes sentiments sportifs les meilleurs.

André Giraud
Vice-Président Délégué